



STT

**CIUSSS
NÎM-CSN**

7070 boul. Perras
Montréal, Québec, H1N 2A4

Assemblée générale annuelle
15, 17 et 19 septembre 2026
Virtuel et présentiel

Avis de Motion

Le présent avis de motion vous informe des amendements (modifications) que nous souhaitons apporter aux Statuts et Règlements qui régissent notre syndicat.

Article 2 :

1. Que nous biffions « *7513 Saint-Hubert, Montréal, province de Québec* » et que nous le remplacions par « *1601, avenue De Lorimier, Montréal, province de Québec, H2K 4M5* ».

Article 13 :

1. Que nous biffions au point H) « *la ou le délégué ou autre dirigeant syndical* » et que nous le remplacions par « *avec les officiers syndicaux* ».
2. Que nous biffions au point I) « *la ou le délégué ou autre dirigeant syndical* » et que nous le remplacions par « *un officier syndical* ».

Article 30 :

1. Que nous biffions le point F) de l'article 30, et ce, considérant son inclusion dans le point I) du même article.
2. Que nous biffions « *d) Modifier les statuts et règlements du syndicat;* » afin d'inclure ce pouvoir à l'article 32.

Article 31 :

1. Que nous ajoutions au point c) « *(présentiel ou virtuelle)* » après le mot « *lieu* ».

Article 32 :

1. Que nous ajoutions à la liste de pouvoir de l'assemblée régulière « *Modifier les statuts et règlements du syndicat* ».
2. Que nous biffions les points F) et G) puisqu'ils sont en contradiction avec la procédure d'élection en vigueur.

Gabriel Gagnon-Masse

Secrétaire général

STT du CIUSSS du NÎM-CSN